

RENCONTRE INAVOUABLE ET... CRÈME ANTRIDES!

Voici les vraies raisons de l'éviction d'Emmanuelle Praet qui secoue médias et monde politique

Clivante et dérangeante, on l'aime ou on la déteste... Ses (ex) employeurs de RTL autant que les autres ! Après avoir soutenu Emmanuelle Praet longtemps, RTL s'est brusquement ravisée ce dimanche. Analyse d'un revirement qui était tout sauf imprévisible.

Le sort qu'a réservé la chaîne à Emmanuelle Praet a donc été très vite emballé, peut-être même trop vite. Quelques heures à peine après son intervention, imprudente mais pas nécessairement étonnante de sa part, la chroniqueuse de « C'est pas tous les jours dimanche » a été écartée. Et les termes justificatifs sont très durs à son égard : faute grave, fake news, inacceptable, etc. Même si elle laisse une encoignure ouverte, RTL semble moins que jamais prête à rouvrir la porte à sa polémiste. Ce qui nous incite à croire que la vraie raison de l'éviction ne se trouve pas seulement dans l'incident de ce dimanche. On peut bien sûr considérer qu'une certaine liberté de parole a été mise à mal, mais l'injonction à voter différemment qu'a proférée Praet n'était probablement que

la goutte d'eau qui a fait déborder le vase.

1. Au printemps dernier, Emmanuelle Praet obtient un job à temps partiel à la police de Bruxelles-Ouest où elle s'occupe de communication interne. Le choix surprend RTL... où un débat a lieu : ce poste d'agent est-il compatible avec son statut de chroniqueuse ? Il est finalement décidé que oui. On lui restreint les sujets sur lesquels elle a le droit de s'exprimer, mais tout le monde à RTL n'est pas convaincu qu'il n'y a pas une confusion des rôles.

2. En août dernier, Sudpresse révèle, photos à l'appui, qu'Emmanuelle Praet est allée discuter avec le très à droite président du Parti populaire, Michaël Modrikamen, lequel, subodore-t-on, est prêt à lui offrir une place sur sa liste aux prochaines législatives de mai 2019. La chroniqueuse dément avec

Sur un siège éjectable depuis longtemps, elle divisait la hiérarchie de RTL-TVI

force, elle parle d'une rencontre pour un reportage, elle qui n'en fait plus guère, si pas plus du tout. RTL la couvre, accrédite l'excuse, mais là aussi on peut croire que l'initiative, jugée inopportune par beaucoup, fait débat. Certains à RTL considèrent qu'il s'agit d'une « nouvelle gaffe ». Déjà un an auparavant, la tension entre Emmanuelle Praet et RTL avait été très perceptible. À l'époque, le débat n'avait pourtant rien de politique, on parlait d'une publicité sur les « sugar daddies ». À l'antenne, elle se frite avec son collègue Raviart, ce n'est pas la première fois. Mais il se dit que les termes utilisés sont évoqués jusqu'au comité de direction de RTL. Par deux fois, son siège lui est donc confirmé, mais il est désormais éjectable, cela ne fait plus aucun doute.

3. La semaine passée, pour le « Black Friday », Emmanuelle Praet innove et surprend une nouvelle fois. Alors qu'elle se prétend souvent journaliste, elle se redéfinit cette fois en tant qu'influenceuse... puisqu'elle se lance dans ce qui ressemble fort à la publicité pour un produit antirides, elle promet même 40 % de réduction ! Comment cette incursion dans un autre monde est-elle perçue par la chaîne ? Mal, évidemment.

4. L'accumulation des problèmes de la chroniqueuse ne se limite pas à des frictions à cause de ses prises de position. C'est du moins ce que disent les gens avec qui elle travaille : sa personnalité pose problème. Mésentente, conflit avec tout le monde, susceptibilité... Les reproches ne sont sans doute pas tous justifiés, mais ils ne semblent pas téléguidentés par ceux qui l'ont écartée ce dimanche.

5. On peut peut-être aussi voir dans la décision de RTL, une petite défaite pour Georges Huercano. Le chef des magazines avait toujours apporté son indéfectible soutien à Emmanuelle Praet... Il n'a rien pu faire cette fois... ●

SAM CHRISTOPHE

Pour la remplacer

Pas simple de trouver un tel numéro

Prétendant ne pas avoir statué définitivement sur le sort d'Emmanuelle Praet, RTL n'entend évidemment pas se prononcer sur son remplacement, même si en coulisses, des discussions ont déjà lieu. Une chose est sûre : ce ne sera pas simple de trouver une remplaçante de cette trempe avec un ton et une façon de penser aussi singuliers. On ne va pas être naïf non plus, une solution n'est pas impos-

sible, des tests parfois grandeur nature se sont déroulés ces derniers temps. On murmure les noms de Mélanie Geelkens, de Marie Thibaut de Maisières ou d'Alice Dive, qui, toutes dans des registres différents d'Emmanuelle Praet ont des qualités à faire valoir, mais on

peut pratiquement être sûr que si le choix se portait sur l'une de celles-là, elle ne susciterait pas du tout la même passion.

Mais c'est peut-être ce que souhaite RTL-TVI. ●

Les trois limites d'un système

Christian Carpentier

ÉDITORIALISTE EN CHEF

Les chroniqueurs sont à la mode, en radio comme en télévision. Une mode qui a de nouveau montré ses limites, ce dimanche. Elles sont au moins de trois ordres.

Le premier, c'est de partir du présupposé que n'importe qui serait capable d'avoir un avis pertinent au pied levé sur n'importe quoi. Sauf à considérer que le but recherché est de faire un imbuvable café du commerce, c'est faux. Commenter des faits, cela demande une culture, un travail de recherche, une capacité de réflexion préalable et une hauteur de vue que, trop souvent, les participants à ces talk-shows n'ont pas. Le deuxième, c'est que trop de ces émissions entraînent une dérangement confusion entre deux statuts bien différents : celui de chroniqueur et celui de journaliste. Le rôle d'un chroniqueur, c'est de donner une opinion, mais de plus en plus souvent aussi de jouer un rôle, et de participer à un buzz d'audience. Celui d'un journaliste, c'est de vérifier et commenter des faits, de les remettre dans leur contexte. Mais contrairement à ce qu'on a pu lire depuis dimanche, ils ont au moins un point commun : celui du devoir de vérité, qui ne peut jamais être pris en défaut.

Le troisième, c'est le manque de transparence vis-à-vis du public. Il n'est pas dérangeant de recruter des chroniqueurs « connotés ». Encore faut-il avoir la franchise de rappeler, à chaque prise d'antenne, que M. X est passé par tel cabinet ministériel ou que Mme Y est porte-parole de la commune dirigée par le parti Z. Cela se faisait, au début de ces émissions. C'était beaucoup plus sain. Et, pour tout dire, beaucoup plus honnête. ●

Sondage

73,7 % contre cette éviction

« Emmanuelle Praet suspendue par RTL : trouvez-vous la décision de la chaîne privée justifiée ? » C'est la question posée à nos lecteurs sur sudinfo.be. Lundi soir à 21h30, 6.507 votes avaient été exprimés. 73,7 % des votants, soit 4.796 personnes avaient répondu Non. Contre 26,3 % qui avaient répondu Oui, soit 1.711 personnes.

Vous pouvez continuer à voter sur www.sudinfo.be/pracet. ●

NOTRE EXPERT

« Le spectateur attend un rapport honnête à l'information »

BENOÎT GREVISSE

Expert Médias

➤ Depuis les années 80, de nombreuses émissions font la part belle aux polémistes, avec parfois de violents dérapages...

Le journalisme a toujours été fait de polémiques. Mais aujourd'hui, on est dans une période plus complexe où l'on attend qu'il ait un rapport honnête à l'information. Ça ne veut pas dire que dans le traitement de l'information, il ne doit pas y avoir d'opinion. Cela signifie que le journaliste doit l'exprimer à visage découvert. Que le lecteur ou le téléspectateur sache que c'est de « l'opinion » et pas du « fait ». Or, cette distinction est méchamment brouillée par une forme d'expression qui vient des réseaux sociaux. Aujourd'hui, tout le monde, y compris certains journalistes, balance son opinion qui peut parfois être porteuse d'intérêts personnels. On retrouve d'une certaine façon cette forme polémique issue des réseaux sociaux avec tout ce que cela entraîne comme avantages, car cela donne par exemple un débat politique plus vivace. Mais aussi des inconvénients, car cette forme est réductrice et faite d'attaques ad hominem. Et rappelons que pour ces polémistes, si l'on veut avoir une valeur marchande, il faut être clivant.

➤ Emmanuelle Praet est-elle encore dans un rôle journalistique ?

C'est une question qui se pose. Quand les chaînes qui ont des forces journalistiques propres doivent recourir à des sources externes, c'est parce qu'elles se positionnent autrement et qu'elles ne correspondent pas dans leur traitement de l'information aux règles et aux canons journalistiques. ●

Directeur de l'École de Journalisme de Louvain

Soutenue jusqu'au « 16 »

La décision d'écarter Emmanuelle Praet de l'antenne provoque des remous... jusqu'au 16 rue de la Loi. Présent dans les locaux du MR pour le bureau de parti, Charles Michel s'est ému de cette décision quand le sujet a été abordé par des caciques. « *C'est le principe de la liberté d'expression que le Premier ministre a voulu défendre* », nuance-t-on en coulisses. « *Emmanuelle Praet est une chroniqueuse. Elle est invitée dans ses émissions à donner son avis sur des sujets d'actualité. Il y a donc un certain étonnement de la part du Premier ministre* ».

Denis Ducarme,
Olivier Destrebecq,
Alain Destexhe, Ri-

chard Miller, Georges-Louis Bouchez... Nombreux sont les mandataires MR qui ont fait part de leur indignation sur les réseaux sociaux. Une stratégie de communication pour occulter les actuelles désaccords entre le MR et la N-VA sur, par exemple, la signature du pacte sur les migrations ?

Reste qu'il n'y a pas qu'au MR qu'on défend Emmanuelle Praet. Le premier à avoir dégainé sur le sujet, c'est le secrétaire

d'État à l'Asile et à la Migration, Theo Francken. « *Le duo de présidents d'Ecolo a exigé ce dimanche le licenciement d'Emmanuelle Praet... RTL leur a donné son scalp sur un plateau* », avait-il tweeté en lançant un hashtag « #JeSou-

tiensEmmanuellePraet ». Des propos démentis par Zakia Khat-tabi (lire ci-dessous). Du côté du gouvernement wallon, le ministre de l'Environnement, Carlo Di Antonio, y a été aussi de sa petite remarque acerbe : « *Si je devais me plaindre chaque fois qu'un chroniqueur ou un journaliste dit quelque chose qui me dérange ou que je juge inexact... Les « Ecolo » sont pas contents*. » On sent déjà comme un air de campagne électorale... ●

GUILLAUME BARKHUYSEN

Viré de RTL après un dérapage en 2013

Luc Trullemans : « Si elle veut rester à l'antenne, Emmanuelle Praet doit se taire et s'excuser »

Sur RTL-TVI, Luc Trullemans a fait la pluie et le beau temps jusqu'en 2013. Mais après un dérapage sur Facebook, le plus célèbre météorologue de Belgique a pris la porte de l'Avenue Georgan. Cinq ans plus tard, s'il a un conseil à donner à Emmanuelle Praet, c'est qu'elle garde le silence : « *Si elle veut rester à l'antenne, elle doit se taire et s'excuser. Mais je ne sais pas quel est son état d'esprit. Quand j'ai été licencié, elle m'a soutenu. Mais il faut aussi qu'elle sache qu'il y a une vie après RTL*. »

Suite à ce licenciement, Luc

Trullemans a également vécu une aventure politique en se présentant sur les listes du Parti populaire de Mi-

schaël Modrikamen pour les élections 2014. Candidat à l'Europe, il avait obtenu 56.146 voix de préférence.

LE BON MOMENT

« *Si elle veut faire de la politique, c'est le moment de sauter dans le bateau* », estime Luc Trullemans. « *On va voir ce qu'elle va faire mais elle a des chances d'être élue, que ce*

soit sur les listes du MR ou du PP. Je ne m'inquiète pas

pour elle, car elle saura retomber sur ses pattes. »

Une aventure que Luc Trullemans ne retentera toutefois pas : « *J'ai abandonné la politique et le Parti populaire car je ne suis pas toujours d'accord avec leur programme. Ils sont revenus vers moi pour les élections de 2019. J'ai été manger avec un mandataire, mais j'ai refusé leurs propositions. Cela ne m'intéresse plus.* » ●

G.B.

Démenti formel

« Non, je n'ai pas demandé son éviction »

↳ **Zakia Khattabi, sur les réseaux sociaux, certains affirment qu'en tant que coprésidente d'Ecolo, vous avez exigé le scalp d'Emmanuelle Praet...**

Je démens formellement cela. Je n'ai jamais appelé la direction de RTL. Je n'ai pas demandé non plus que Madame Praet soit évincée. On connaît les opi-

nions d'Emmanuelle Praet. Je ne suis pas d'accord avec elle, mais j'ai toujours respecté la liberté d'expression. De plus, je ne suis jamais intervenue auprès d'un média suite à l'expression d'une opinion.

↳ **À la base de la polémique, il y a tout de même ce tweet envoyé en cours d'émission...**

Quand Emmanuelle Praet affirme que ce sont les Verts qui sont à l'origine de ce que dé-

noncent les « Gilets jaunes », à savoir la hausse des accises sur le diesel, c'est de la désinformation. Et je n'avais jamais entendu un éditorialiste en Belgique donner aussi clairement une consigne de vote. Ce que j'attendais, c'était simplement une réaction ferme. Un démenti dans l'émission de dimanche prochain, ou durant celle-ci comme le fait parfois Christophe Deborsu en réagissant en direct à des tweets.

↳ **Vous avez tout de même twitté au « quart de tour »...**

Mes tweets sont toujours réfléchis. Et j'assume totalement celui-ci. Il y a des choses que l'on ne peut pas laisser passer. Les propos d'Emmanuelle Praet se retrouvent dans une tendance que l'on constate depuis les élections communales, à savoir « l'Ecolo-bashing ». Et quand Theo Francken affirme sur Twit-

ter que le duo « Khattabi-Nollet » a exigé le licenciement d'Emmanuelle Praet, il ment. Jean-Marc Nollet est d'ailleurs en mission au Liban avec Siegfried Bracke.

↳ **La polémique a enflé ce lundi. Avez-vous eu depuis un contact direct avec la direction de RTL ?**

Non. Je n'ai eu de contact avec personne. Et je n'imaginai pas que cela prendrait une telle ampleur.

Mais rappelons que lorsqu'on fantasme sur une intervention du politique, les propos de Theo Francken où il avoue

que le Vlaams Belang inspire sa politique migratoire passent tout à fait à l'arrière-plan. ●

**PROPOS RECUEILLIS
PAR GUILLAUME BARKHUYSEN**